Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260620-2026_09_82-DE

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 20 JUIN 2026 A 10 H 00
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le vingt juin à 10h00, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé à la salle Yves Cadic sous la présidence de Monsieur le Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **19**

Présents ou représentés : **19**

Présents : M. JÉZÉQUEL Yves, Mme LE GONIDEC Marine, M. PEILLET Sébastien, Mme LE BERRE Maryvonne, M. HIREL Louis, Mme CEILLIER Christine, M. HAMON Jean-Pierre, M. LE FLEM Claude, Mme CERISIER Laurence, Mme KERLEAU Aline, M. LE MARÉCHAL Matthieu, Mme CAMUZARD Morgane, Mme LE LOUARN Chloé, M. JÉZÉQUEL Guillaume, M. ALLAIN Gilles, Mme GUILLLOU Catherine

Représentés : M. JUMEL Yoann par procuration à M. ALLAIN Gilles, Mme LE BRIAND Fabienne par procuration à Mme GUILLLOU Catherine, M. JANNIN Gildas par procuration à Mme LE GONIDEC Marine

Absent : /

Secrétaire de séance : M. HAMON. Jean-Pierre

Date d'envoi de la Convocation : 15 Juin 2026

DELIBERATION N°2026-09-82 : FESTIVAL « LEZARD FÊTE BRASSENS » : CREATION D'UN TARIF
Rapporteur : Mme CEILLIER Christine, Adjointe en charge de la culture

Mme CEILLIER informe les membres du conseil municipal que la mairie de Lézardrieux organise une journée de festivités sur Georges Brassens le dimanche 26 juillet 2026.
De nombreuses animations gratuites seront proposées dès le matin sur le port de plaisance ainsi qu'une exposition à la salle Georges Brassens.
Un concert payant de Joël Favreau, dernier guitariste de M. Brassens, sera donné à la salle Georges Brassens en soirée. Le prix du ticket est proposé à 15€.
Les recettes seront encaissées sur la régie « produits divers ».

Vu la nomenclature M57,
Considérant qu'il convient de procéder à la réactualisation des tarifs,
Vu l'avis favorable de la commission finances réunie 15 juin 2026,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :
- ✓**De créer le tarif pour le concert de Joël Favreau à 15€ ;**
- ✓**D'autoriser M. le Maire ou un adjoint à signer tout acte y afférent.**

Pour extrait certifié conforme,
M. HAMON Jean-Pierre,
Secrétaire de séance,

M. JÉZÉQUEL Yves,
Maire

MAIRIE DE LEZARDRIEUX (Côtes-d'Armor)